

va bientôt atteindre son demi-siècle d'existence et le dernier des pères de la confédération vient de descendre dans la tombe, dans la personne du Très Honorable Sir Charles Tupper.

Et, d'abord, demandons-nous ce que c'est que la constitution d'un peuple. C'est l'ensemble des lois générales qu'un pays s'est librement données pour déterminer les relations de ses citoyens entre eux, et, aussi, de quelle manière les fonctions souveraines de la législature, du pouvoir administratif et de la judicature seront exercées.

I

Ceux qui ne sont pas familiers avec notre histoire et qui voient comment fonctionne aujourd'hui notre rouage constitutionnel ne soupçonnent pas ce que nos pères ont eu à souffrir autrefois, à l'époque où fleurissait l'oligarchie la plus détestable et où le *Family Compact*, pieuvre hideuse, accaparait tout. Il fallut des luttes de géants pour les écraser et nous conquérir les libertés dont nous jouissons maintenant.

Pendant les trente-cinq ans qui ont précédé la Confédération, l'opinion publique dans l'Amérique Britannique du Nord ne resta pas endormie; à diverses époques il est apparu des hommes qui ont été les flambeaux qui l'éclairaient et la guidaient. Le progrès se manifesta, il passa de l'enfance à la maturité, à la force. Durant cette période agitée, les deux provinces du Haut et du Bas Canada avaient été gouvernées par l'Angleterre qui disposait à sa guise des places, des honneurs et des émoluments. Quelques familles privilégiées se partageaient le patronage; le conseil législatif qui était censé être notre parlement se composait d'employés irresponsables, de juges et d'évêques; ses séances avaient